

RCS : ARRAS

Code greffe : 6201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00163

Numéro SIREN : 825 273 063

Nom ou dénomination : 2FD FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2018 sous le numéro de dépôt 5298

SAS 2FD FINANCES

Société par Actions Simplifiée au capital de 15 000 euros
Siège social : 33 place de la République – 62300 LENS
R.C.S. ARRAS B 825 273 063
SIRET 825 273 063 00016

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 15 FEVRIER 2018

GREFFE DU TRIBUNAL

27 FEB 2018

DE COMMERCE D'ARRAS

Les soussignés :

- Mlle Fanny DILLOCOURT, Présidente, propriétaire de 110 actions
- Monsieur Fabrice DILLOCOURT, associé, propriétaire de 40 actions

Soit l'ensemble des associés, détenant la totalité des actions émises par la société 2FD FINANCES,

Ont pris, conformément aux dispositions de l'article L.227-9-1 du code de commerce, les décisions suivantes relatives à :

- La nomination d'un commissaire aux comptes
- Les pouvoirs à donner

PREMIERE DECISION

Les associés décident à l'unanimité de nommer, à compter de ce jour, la société CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE, dont le siège est sis 14 rue Ernest LAVISSE – 02200 SOISSONS, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six exercices. Sa mission interviendra à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et viendra à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2022.

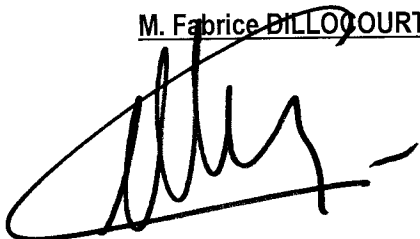
La société CHD AUDIT HAUTS DE FRANCE, Commissaire aux comptes titulaire nommé, a fait savoir par avance qu'elle acceptait sa désignation et que rien ne s'opposait à cette acceptation.

DEUXIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions unanimes des associés en date du 15 février 2018 sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives sociales.

M. Fabrice DILLOCOURT



Mlle Fanny DILLOCOURT

